

Com' à Marcy

Le magazine
de la commune de
Marcy l'Étoile

www.marcyletoile.fr

n° 21
- octobre -
2020

- P.4 -
Mieux circuler
à Marcy l'Étoile

- P.6 -
Retr e : du nouveau
pour tous

- P.7 -
Construire
en toute l galit 

- P.8 -
Pour un centre ville
plus dynamique

- P.10 -
Nous allons planter
des arbres



**Du nouveau
pour la rentr e !**

RETOUR EN IMAGES SUR LES TEMPS FORTS DES TROIS DERNIERS MOIS



31 août
01 septembre

C'est la rentrée !

Les petits marcylois ont repris le chemin de l'école, pour une rentrée (presque) normale - lire aussi p.7. L'école Notre-Dame a accueilli ses élèves le 31 août : 52 en maternelle et 132 en primaire. Puis ce fut au tour de l'école Françoise Dolto, le lendemain, qui compte 103 enfants en maternelle et 182 en élémentaire.



05 septembre

Le forum des associations

Une cinquantaine d'associations sportives et culturelles de la commune étaient au rendez-vous au complexe sportif pour le forum de la rentrée. Les démonstrations et l'accueil café n'ont pas pu se tenir, mais le respect des précautions sanitaires n'a pas empêché cette manifestation de se dérouler dans la convivialité et la bonne humeur.



12 septembre

Honneur aux anciens

En raison de l'épidémie, le traditionnel défilé et le repas des conscrits ont été remplacés cette année par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Les membres de la classe en 0 (personnes nées en 2020, 2010, 2000, etc.) ont rendu visite à notre centenaire, René Gay et son épouse, Marthe.



18>20 septembre

Les journées du patrimoine

Ces 37^e journées du patrimoine ont impliqué cinq classes, soit environ 140 élèves des écoles Françoise Dolto et Notre-Dame, ainsi qu'une trentaine de bénévoles. Les membres du comité historique se sont mobilisés pour faire partager l'histoire de notre commune auprès des petits et grands, notamment par une dictée solidaire au profit de la lutte contre la mucoviscidose, autour du thème du cheval.



19 septembre

Coup de balai !

Une soixantaine d'habitants, dont des enfants, ont participé au grand ménage des espaces publics de notre commune. Protégés par des gants et des chasubles, les groupes de 6 à 10 volontaires ont parcouru les rues pour ramasser les déchets : mégots, bouteilles en plastique, etc. Près de 100 kg de débris ont été collectés en deux heures !



26 septembre

Les Nuits du Loup

Pour soutenir le monde de la culture, le festival LES NUITS DU LOUP a maintenu une partie de sa programmation. Mike Neograph et Taschka étaient à l'affiche de cette soirée Pop/Folk. Le lien musical entre les deux artistes s'est créé tout naturellement pour le bonheur des spectateurs en attente de vie et de mouvement sur une vraie scène artistique.



Mai 2020 : un Goupil au service de la commune !

Ce petit camion électrique d'une autonomie de 80km équipé d'une batterie Lithium passe partout, même dans les rues et chemins les plus étroits de Marcy l'Étoile. Il accompagne les équipes dans le petit entretien d'espaces verts et le ramassage des poubelles communales. Ce camion de marque Goupil complète le parc existant et contribue aux actions de la commune en faveur du développement durable.

Vous pouvez compter sur nous.

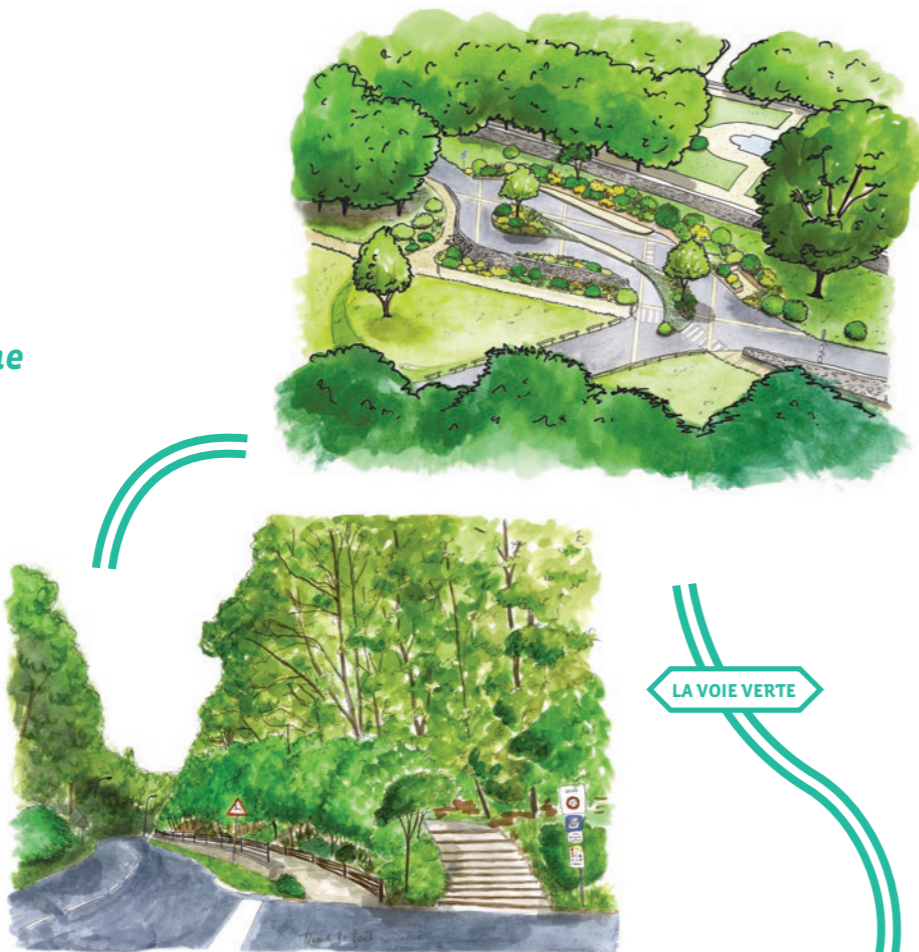
Malgré la crise sanitaire que nous traversons, les vacances d'été au centre de loisirs et la rentrée scolaire se sont déroulées dans de bonnes conditions et le forum des associations fut une belle réussite. Concernant l'application des gestes barrière, il est rassurant de constater le bon respect, dans notre commune, de toutes les mesures mises en place. Ces mesures, très contraignantes pour nous tous, sont décidées par l'État via la Préfecture sur la base d'éléments épidémiologiques fournis par l'Agence Régionale de Santé, et évoluent jour après jour. Ce respect des mesures permet de protéger chacune et chacun. Merci à tous pour le civisme dont vous faites preuve, continuons ainsi et restons attentifs les uns aux autres. Par ailleurs, la nouvelle équipe municipale est bien en place. Certaines actions sont déjà sur les rails et seront concrétisées très prochainement : développement des commerces de proximité, premières pistes cyclables, renforcement de la navette, plantation d'arbres... Nous nous projetons aussi dans la préparation de l'année 2021 et des suivantes, avec une programmation pluriannuelle pour piloter nos grands projets. Aussi, la concertation avec les habitants va se poursuivre dans la lignée des actions récentes, comme l'enquête sur les commerces ou encore les réunions de quartier conduites depuis la rentrée. Cela permet de faire avancer les aménagements de voirie, pour une meilleure sécurité des usagers et une bonne organisation de l'espace public, en collaboration avec les services métropolitains. M'appuyant sur une équipe d'élus compétents et dévoués et un personnel municipal qui ne ménage pas ses efforts, soyez assurés de mon implication sur l'ensemble des dossiers.

Loïc Commun
Maire de Marcy l'Étoile

MIEUX CIRCULER À MARCY L'ÉTOILE

Le développement des mobilités douces et le réaménagement des voiries de certains quartiers sont une priorité pour la commune. Menés en concertation avec les habitants, ces chantiers vont permettre de fluidifier la circulation et de faciliter les déplacements de tous.

C'est l'une des grandes ambitions de ce mandat : mieux organiser les déplacements à Marcy l'Étoile et rééquilibrer la part laissée à la voiture individuelle vis-à-vis des autres modes de transports : vélo, marche à pied, bus et trains, covoiturage... Plusieurs projets sont d'ores et déjà lancés ou en voie de se concrétiser. Tout d'abord, les habitants de l'avenue Raoul Servant (Bois de l'Étoile) ont été invités à s'exprimer, dans un premier temps par écrit (37 avis ont été recueillis) puis lors d'une réunion qui a rassemblé une quinzaine de participants le 10 septembre. Conclusions : des vitesses excessives de la part d'automobilistes qui utilisent l'avenue comme un raccourci entre la route de Sain-Bel et l'avenue de Lacroix Laval, un stationnement anarchique sur les trottoirs et un carrefour dangereux en raison du non-respect de priorités à droite qui ne sont pas matérialisés.



LA VOIE VERTE

DES DISCUSSIONS CONSTRUCTIVES

« Les meilleurs connaisseurs de leur quartier et de leurs besoins sont celles et ceux qui y vivent. Il était important de faire en sorte que le plus grand monde s'exprime afin de trouver une solution réellement partagée », estime Loïc Commun, maire de Marcy l'Étoile. Cette réflexion commune a permis aux élus de faire remonter à la métropole les demandes des riverains, à savoir : matérialisation des règles de priorité au niveau des carrefours dangereux, abaissement de la vitesse à 30 km/h, réduction à une voie de la chaussée sur certains tronçons, etc. « La discussion a été très constructive, ce qui a permis de faire émerger des demandes précises », a constaté Yves Jasserand, adjoint à l'urbanisme, aux réseaux, à la voirie et au cadre de vie. Ce dossier a été transmis dès le 16 septembre à la Métropole, qui a la compétence sur la plupart des travaux de voirie. Une démarche de concertation similaire est en cours avec les habitants de la rue du Vallon, avec une réunion qui s'est tenue le 1^{er} octobre, en présence d'une quarantaine d'habitants.

NOUVEAU TRONÇON DE LA VOIE VERTE

La création de la voie verte, au sein du parc Lacroix-Laval, va franchir une nouvelle étape. Il y a un an, un premier tronçon a été ouvert entre l'entrée principale Belle-Étoile et le château. Une deuxième phase, avec l'extension de cette voie depuis le château jusqu'à l'entrée « château-potager », située route de Marcy devrait être bouclée cette fin d'année ou le début de la prochaine. La troisième et dernière étape permettra de relier l'entrée principale du parc à l'école Vétérinaire. L'ambition est, d'ici fin 2021, de pouvoir connecter cette voie verte à une grande piste cyclable jusqu'au cœur de Marcy l'Étoile, permettant ainsi de relier le centre de la commune jusqu'à Charbonnières-les-Bains. Ces travaux sont également du ressort de la Métropole. « Nous avons bon espoir de voir ce projet se réaliser, car il répond à la volonté de la Métropole de mailler le territoire de manière cohérente avec des modes de transport alternatifs à la voiture », confie Yves Jasserand.

FRÉQUENCE BIENTÔT RENFORCÉE POUR LA NAVETTE

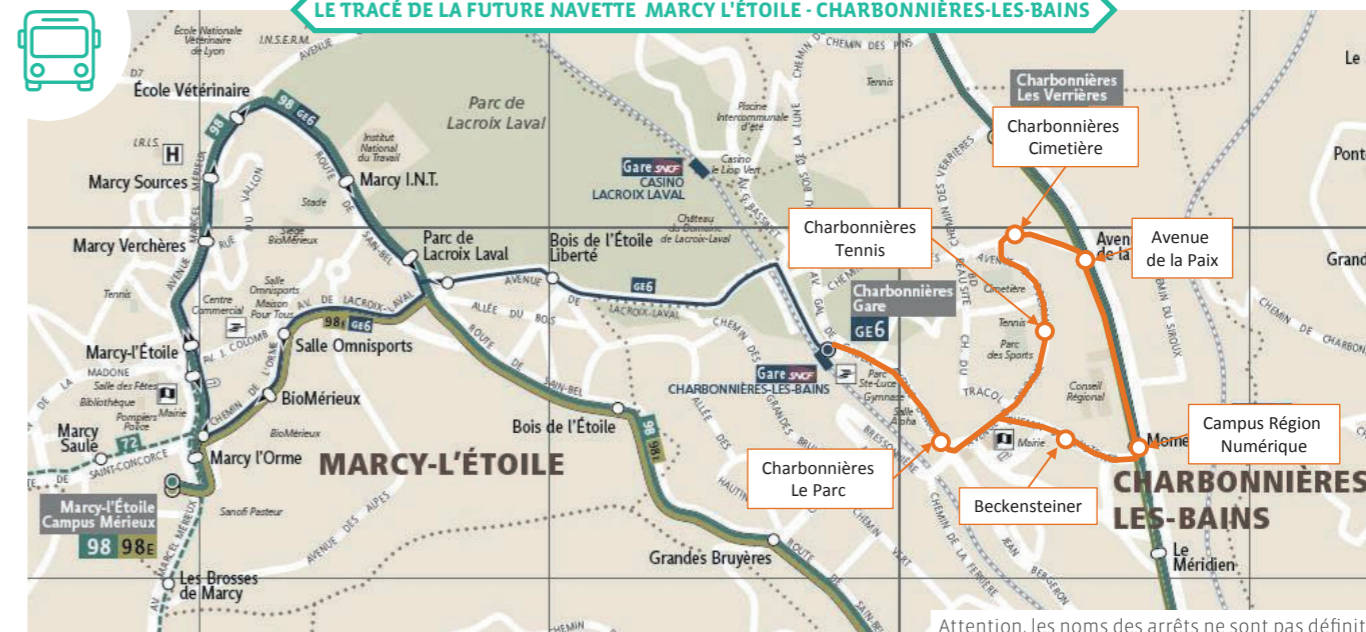
Lancée au cours du précédent mandat auprès des habitants et des entreprises de Marcy l'Étoile et de Charbonnières-les-Bains, la réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de la navette GE6 a porté ses fruits. Le constat partagé a mis en évidence le besoin de renforcer la connexion en transports en commun avec la gare, de prolonger la ligne jusqu'à la route de Paris afin de desservir le campus numérique, d'augmenter le rythme de passage de la navette et de la synchroniser avec les horaires de train. Le Sytral – le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération Lyonnaise, qui organise les transports urbains et interurbains – a émis un avis positif à ce projet. Il devrait voir le jour au cours du

premier trimestre de l'an prochain. Nous vous tiendrons informés. L'offre sera portée à un bus tous les quarts d'heure en période de pointe, contre un toutes les demi-heures aujourd'hui, les arrivées et départs étant prévus avec un battement de six minutes sur l'horaire des TER à la gare de Charbonnières-les-Bains. De plus, le service sera étendu d'une heure en soirée.

« Les grands défauts de l'actuelle ligne seront corrigés : la fréquence et le calage avec les trains », observe Chantal Dorveaux, adjointe aux mobilités, aux espaces verts et au développement durable. Un bilan de ce nouveau fonctionnement sera réalisé au terme d'un an et demi à deux ans.



LE TRACÉ DE LA FUTURE NAVETTE MARCY L'ÉTOILE - CHARBONNIÈRES-LES-BAINS



Attention, les noms des arrêts ne sont pas définitifs.

AVENUE JEAN COLOMB : LE CHANTIER AVANCE

Pari tenu et... gagné ! La construction du bassin enterré de stockage des eaux pluviales a été achevée dès la fin août sous le parking du gymnase. Désormais, l'eau de pluie stockée va se déverser doucement avec un débit limité dans le ruisseau des pierres rouges de la coulée

verte. Elle a été suivie par la réfection de l'enrobé, terminé pour la rentrée. Cette rénovation a permis de créer des places de stationnement plus larges et d'installer des arceaux pour les vélos. Les travaux se poursuivent aussi dans les temps sur l'avenue Jean Colomb, avec l'achèvement du chantier sur les réseaux d'eau usée et potable prévu fin janvier. Il sera suivi par l'aménagement des trottoirs, de la

chaussée, ainsi que de la piste cyclable et des éclairages publics qui seront réalisés d'ici la fin de l'été. La largeur de la voirie sera réduite pour inciter les conducteurs à lever le pied et le secteur passera en zone 30. Par ailleurs, les nouveaux arbres seront plantés dans des fosses de végétation plus vastes qui permettront un meilleur développement.

RENTRÉE : DU NOUVEAU POUR TOUS

Après une année scolaire bousculée par le confinement, les enfants ont retrouvé trousse, cartables et salles de classe, comme d'habitude ou presque. La vie reprend avec de nouvelles activités et de nouveaux projets, dans le respect bien sûr des protocoles sanitaires.

Allemand, théâtre, danse, jeux, arts, sport, musique... De nouvelles possibilités d'apprentissages et de découvertes sont proposées aux élèves de Marcy l'Étoile après les cours, quatre après-midis par semaine, de 17h à 17h45. « L'offre est désormais plus riche et plus variée », remarque Jean-Yves Garabed, adjoint à la vie scolaire de la commune. Toutes les classes sont concernées par ces activités adaptées à l'âge des enfants. Le succès a été immédiat : tous les ateliers affichent complet, avec 12 à 15 élèves, et une liste d'attente a été ouverte pour l'allemand, le théâtre et les arts graphiques. Un nouvel intervenant spécialisé dans la musique a été recruté pour cette rentrée.

AIDE AUX FAMILLES MODESTES

L'accueil des petits le mercredi au centre de loisirs a également recommencé avec la piscine, l'école des sports et l'école de la culture. Tous les enfants qui souhaitent y participer ont pu être inscrits. Reprise aussi du côté de l'espace jeunes, l'Ethnie, qui a tenu sa journée portes ouvertes le 19 septembre. Un nouvel animateur, titulaire d'une formation universitaire, qui parle anglais et espagnol, va pouvoir apporter un appui à la méthodologie auprès des élèves de 6^e jusqu'à la terminale. Au total, la commune mobilise une vingtaine d'encadrants et d'intervenants pour les activités jeunesse de Marcy l'Étoile. À noter : le CCAS versera une aide financière aux familles modestes dont les enfants sont reçus les mercredis au centre de loisirs. Ce soutien, calculé en fonction du quotient familial, représente entre 25 et 45% du coût journalier de l'accueil d'un enfant, hors sorties.

Chaque jour d'école les temps périscolaires mobilisent



5 personnes
le matin

13 personnes
pendant la pause
du déjeuner

9 personnes
en fin de journée



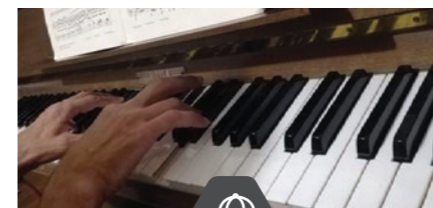
UNE VIGILANCE CONSTANTE

Un protocole sanitaire strict été appliqué dans les écoles afin de limiter la propagation du Covid 19 et le risque de fermeture des classes : les entrées et sorties des locaux sont séparées, le lavage des mains est régulier et systématique, la cour de récréation a été sectorisée et les tables de la cantine espacées d'au moins un mètre.



PETITE ENFANCE

Le lieu d'accueil parents-enfants « graines d'étoiles » a rouvert ses portes fin septembre. Ce lieu reçoit tous les vendredis matin, de 9h à 11h30, les tout-petits jusqu'à l'âge de quatre ans et leurs parents (ou grands-parents). Il offre aux enfants des espaces de jeux et de sociabilité et aux adultes un moment de convivialité et d'échange. Enfin, les temps d'accueil collectif ont également repris au relais d'assistantes maternelles, fréquentés par un peu plus de la moitié des assistantes en activité sur la commune (17 sur 32).



UN ÉTÉ ACTIF !

Les jeunes marcylois n'ont vraiment pas eu le temps de s'ennuyer cet été ! Si le programme a été un peu modifié pour cause de crise sanitaire, les sorties ont été remplacées par des activités sportives et ludiques (volley, course d'orientation, baseball, échec) au parc de Lacroix-Laval et au gymnase (hip-hop, laser game). Les deux structures de la commune ont pu également offrir une solution de garde aux parents qui avaient repris le travail en présentiel après le confinement. Cet accueil a pu être possible « grâce au dévouement des équipes d'encadrants qui ont assuré leur mission dans des conditions difficiles (canicule, port du masque, protocole sanitaire) et à la confiance des parents », a tenu à souligner Françoise Dauphin-Gutierrez, adjointe aux affaires sociales, à l'enfance, à la jeunesse et aux personnes âgées.

x3

Le budget du personnel d'animation des enfants et jeunes de Marcy l'Étoile a été triplé cet été afin de respecter les protocoles sanitaires, en particulier l'obligation de réduire les effectifs des groupes encadrés.

CONSTRUIRE EN TOUTE LÉGALITÉ



Vous avez un projet de construction ? Qu'il s'agisse d'une extension, d'un abri de jardin, d'une piscine, ou de la transformation d'un local commercial en habitation (ou l'inverse), des règles d'urbanisme précises sont à respecter. Suivez le guide...

Avant le premier coup de pelle ou la première fondation, des démarches sont indispensables afin que vous puissiez être en conformité avec les dispositions d'urbanisme. Une déclaration préalable est obligatoire pour les nouvelles constructions d'une surface supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m² (garage, abri de jardin...), les extensions de maisons (à condition que la surface de plancher reste inférieure à 150 m²), ainsi que les travaux sur les bâtiments existants d'une surface comprise entre 5 m² et 40 m² (aménagement de combles, véranda...). Cette déclaration préalable est aussi nécessaire pour les clôtures, les ravalements de façades, l'abattage d'arbres et la création de piscines : celles dont la surface de bassin est comprise entre 10 m² et 100 m² (non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur), ainsi que les piscines hors-sol.



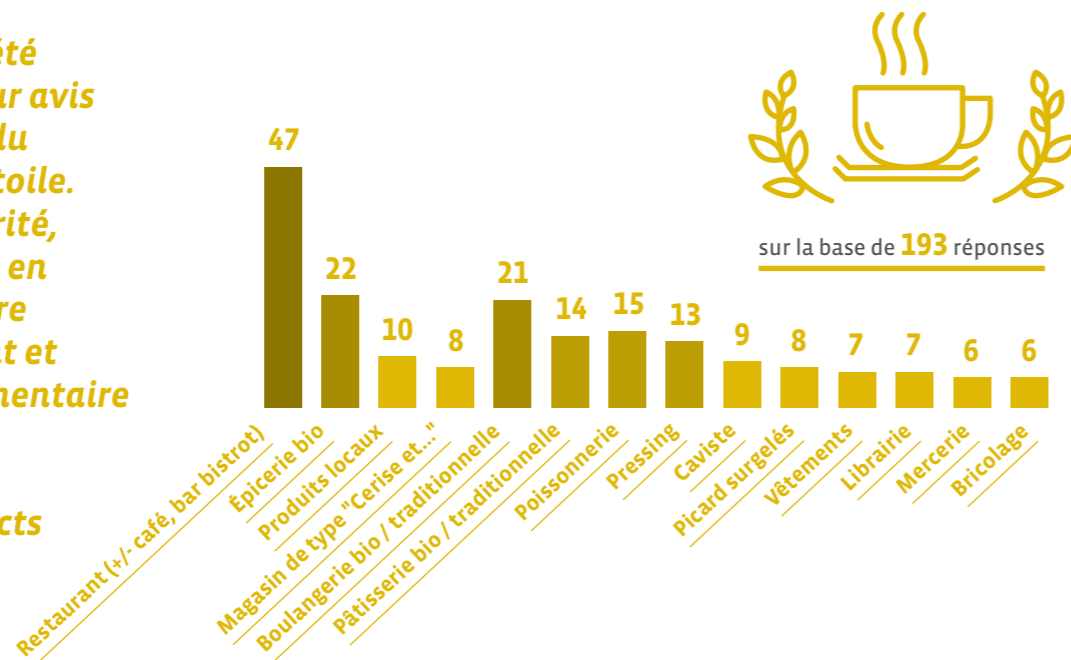
POUR LES PLUS GRANDS PROJETS

Un permis de construire est exigé pour les nouvelles constructions d'une surface supérieure à 20 m², les travaux exécutés sur un bâtiment existant de plus de 40 m² (extension...), le changement de destination des locaux avec modification d'aspect extérieur (habitation en espace commercial par exemple...), les piscines de plus de 100 m². Il en est de même pour une piscine couverte dont le bassin a une superficie comprise entre 10 m² et 100 m² et dont la couverture, fixe ou mobile, dépasse 1,80 m du sol. Prévoyez aussi que vous devrez vous acquitter de taxes en lien avec vos projets. La taxe d'urbanisme s'applique à toutes les demandes de permis de construire ou d'aménager ainsi que les déclarations préalables de travaux. Si votre chantier impacte le sous-sol, il faudra également régler une redevance d'archéologie préventive destinée à financer les fouilles archéologiques.

- Pour réaliser les plans de situation : www.cadastre.gouv.fr
- Pour télécharger les formulaires et s'informer sur les taxes : www.service-public.fr rubrique logement.

POUR UN CENTRE-VILLE PLUS DYNAMIQUE !

Les Marcylois ont été invités à donner leur avis sur les commerces du centre de Marcy l'Étoile. Par une large majorité, ils se sont exprimés en faveur de l'ouverture d'un café-restaurant et d'un commerce alimentaire favorisant le bio et les produits locaux. Des premiers contacts ont d'ores et déjà été pris.



Le questionnaire joint au dernier numéro du Com'À Marcy sur l'offre commerciale du centre-bourg a eu un grand succès : une centaine de réponses ont été reçues, représentant environ 300 habitants puisque plusieurs membres d'une même famille se sont exprimés ensemble. Un programme immobilier Place de la Mairie, dont le permis de construire est en cours d'instruction, prévoit en effet l'ouverture de quatre espaces commerciaux en rez-de-chaussée. « Nous sommes dans la co-construction de ces projets avec les promoteurs afin de créer un cœur de bourg dynamique, convivial, propice à la promenade et aux rencontres entre les habitants. Et, bien sûr, qui garde cet esprit village auquel nous sommes toutes et tous attachés », affirme Loïc Commun, maire de Marcy l'Étoile.



UN LOCAL AGRANDI

Suite à la demande de la commune, un promoteur a accepté de porter à 140 m² la surface d'un de ces locaux, prévue au départ sur 80 m², le rendant plus adapté au projet de café-restaurant que les marcylois ont été nombreux à appeler de leurs vœux. Près de 40 % des réponses ont en effet manifesté le souhait de voir un établissement de type familial, chaleureux, ouvert le week-end et doté d'une terrasse. En deuxième lieu, mais à quasi-égalité, les voix se sont exprimées en faveur d'un commerce de primeurs et de produits bio et/ou locaux, en complément de l'offre des marchés forains. D'autres propositions ont émergé : poissonnerie, caviste, pressing, laboratoire de biologie ou de radiologie, magasin de prêt-à-porter...

DU PLUS ET DU MOINS

Les habitants ont également souligné les points positifs et négatifs concernant l'attractivité du centre-bourg. Ils sont satisfaits de la présence des deux marchés hebdomadaires et de commerces de proximité pour des produits et services essentiels. En revanche, ils estiment que le centre-ville et le centre commercial manquent de dynamisme, regrettent des difficultés pour se garer ou l'absence de piste cyclable et voudraient disposer d'une plus grande diversité de commerces. « Nous n'avons pas été surpris de ces réponses, qui correspondent aux besoins identifiés sur la commune. La période du confinement a par ailleurs montré l'importance d'un approvisionnement de proximité de la population en cas de crise », a remarqué Alayn Delorme, conseiller délégué en charge, avec Patrice Couvrat, du développement économique, du commerce de proximité, des marchés forains et du soutien à l'entrepreneuriat. Si la commune n'a pas la possibilité d'agir directement (elle ne peut pas acheter ces lots pour les louer à des commerçants), elle a commencé à nouer des contacts avec des porteurs de projets de restaurants ou d'épicerie qui correspondent aux souhaits des habitants, afin de les mettre ensuite en relation avec les promoteurs. Les programmes immobiliers devraient voir le jour courant 2022.



RENAISSANCE DE L'ORME

Notre vieil orme, plus que centenaire et très affaibli, a dû être abattu cet été, mais le symbole qu'il incarne va continuer à vivre pendant longtemps. Son tronc a été transformé en œuvre d'art par deux sculpteurs sur bois, Marc Averly et Jacques Pissenem. Le premier a réalisé les « gouttes » de bois, fabriquées à partir des branches de l'orme, qui évoquent la fontaine de Marcy l'Étoile. Le second a signé la silhouette du loup – emblème de notre commune – sur son rocher. Il est taillé dans la masse du tronc, dont la sculpture épouse la courbure naturelle.



CÔTÉ TABLE, CÔTÉ JARDIN

L'ouverture de l'annexe de la cantine et la reprise de la cour des maternelles vont voir le jour prochainement, pour un meilleur confort des élèves.

Une réflexion a été lancée mi-septembre pour la rénovation de la cour de récréation des classes maternelles, incluant les enseignants, les parents d'élèves, les Atsem, la commission scolaire, des agents et des élus de la commune. L'objectif est de végétaliser davantage cet espace de détente, avec des arbres. Les sols seront repris, le petit train changé ainsi que le revêtement et la couverture du bac à sable. Les élus travaillent sur le projet avec les utilisateurs, mais les travaux devront probablement attendre le printemps ou l'été prochain.

Enfin, l'annexe du restaurant scolaire devrait ouvrir lundi 4 janvier au sein de la Maison Rodolphe Mérieux, avec une location des locaux pour l'école Notre-Dame quatre jours par semaine, hors vacances, de midi à 15h. Le reste du temps, ces locaux seront accessibles aux autres structures et activités de la commune. Cette annexe permettra d'alléger la charge de la cantine de l'école Françoise Dolto, d'éviter aux élèves de l'école privée de faire un long trajet à pied pour aller déjeuner, et ainsi de faire bénéficier à tous les enfants d'une pause repas plus agréable.

DES TONDEUSES À PATTES



Ni électricité ni carburant, ces tondeuses ne fonctionnent qu'à l'herbe verte ! Une dizaine de moutons sont arrivés début septembre pour entretenir les abords du ruisseau situé entre la rue du Vallon et le site de BioMérieux, où se déploiera la future « coulée verte ». Ce petit troupeau appartient à la race solognote, ancienne et très rustique. « L'écopâturage par des moutons a une valeur éducative de sensibilisation à l'écologie et nous permet d'intervenir sur des secteurs difficiles d'accès et très embroussaillés », explique Chantal Dorveaux, adjointe aux mobilités, aux espaces verts et au développement durable. Le troupeau sera déplacé au fur et à mesure des besoins.

NOUS ALLONS PLANTER DES ARBRES !

Près de soixante arbres vont être plantés cet hiver dans le lotissement d'activité de Grande-Croix : deux espèces d'érables (des érables du Canada et des érables de Buerger, appelés aussi érables trident), des savonniers du Mexique et des ormes de Sibérie.

« Ces essences ont été choisies par les élus de la commission urbanisme et voirie pour leur résistance au manque d'eau et aux canicules. Nous l'avons constaté par nous-mêmes lorsque nous sommes allés voir ces arbres en septembre : ils avaient très bien traversé la sécheresse de cette année », souligne Yves Jasserand, adjoint à l'urbanisme, aux réseaux, à la voirie et au cadre de vie.



Leur plantation est assortie d'une garantie de reprise de deux ans de la société d'espaces verts Duc & Préneuf, qui va s'occuper des soins d'entretien et d'arrosage pour assurer le bon démarrage des arbres. Les services des espaces verts de Marcy l'Étoile prendront ensuite le relais. Il s'agit du même type de contrat que celui pris pour les arbres de la place Fleury Lancelin qui sont aujourd'hui en pleine forme. Par ailleurs, une quinzaine d'arbres vont être également plantés sur le parking de la crèche, le centre commercial et le complexe sportif.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Trois personnalités de Marcy l'Étoile ont disparu ces derniers mois, dont deux ont été victimes de l'épidémie de Covid-19. L'équipe municipale a tenu à leur rendre hommage et témoigner par ces mots de son amitié à leurs proches.

LOUIS DESBOS

Né le 30 janvier 1942 dans une famille de 8 enfants, ses parents étaient commerçants à Nozières, en Ardèche. Très tôt il a voulu s'orienter vers l'agriculture et a fait ses études à l'institut Sandard de Limonest en compagnie de Xavier Levrat, le futur fondateur de la société TARVEL dont il fut l'un des premiers collaborateurs. Il a épousé Germaine en 1967, date à laquelle ils ont ouvert la jardinerie Desbos, dans le quartier de l'Orme. Cette jardinerie s'est développée et, de nombreuses années plus tard, a continué son activité sous l'enseigne Delbard, en face du parc de Lacroix Laval. Avec son beau-père, Louis Desbos a été l'un des artisans du transfert, dans les années 80, de la Maison Familiale Rurale de Sainte Consorce dans ses locaux actuels. Cet établissement forme encore de nombreux jeunes en alternance vers, entre autres, les professions de l'environnement paysager. Louis et Germaine Desbos ont été très actifs dans le jumelage avec la commune de Weissach. Décédé le 7 avril, Louis Desbos laissera le souvenir d'un homme chaleureux, proche de sa famille et de ses amis.

MICHEL LAGOUTTE

Tout au long de ces dernières années, un groupe de vétérans juniors de l'Âge d'Or marchait le mardi avec un guide merveilleux : Michel Lagoutte, né le 29 mars 1944. Pas un chemin, pas un sentier qu'il n'avait parcouru en VTT ou à pied ! D'un pas assuré, il nous conduisait à travers les paysages de notre région, toujours souriant, toujours avenant, sans se plaindre pendant toutes ces années malgré les ennuis de santé qui l'assaillaient. Brillant skieur et vététiste, bouliste hors norme, Michel Lagoutte participait activement à la vie de notre village. Il nous a quittés le 1^{er} avril, mais restera pour très longtemps encore dans le cœur de tous à Marcy l'Étoile.

LÉO BRUN

Pierre Leonard dit « Léo » Brun, né le 23 septembre 1931, a eu une vie bien remplie à Marcy l'Étoile. Habitant tout près de la ferme de ses parents, il a travaillé au Casino de Charbonnières-lès-Bains avant d'intégrer la Rhodiaceta puis l'Institut Mérieux dans les années 90. Il a assuré la direction de la « clique » de Marcy l'Étoile, une formation musicale qui a compté jusqu'à 50 instrumentistes. Au sein du comité d'animation de la commune, il a aussi organisé les concours de boules et de belote, deux activités dont il était friand. Par ailleurs, il faisait partie de l'association marcyloise des Anciens Combattants. Léo Brun a été conseiller municipal de 1977 à 1995 ce qui lui a permis de participer activement à l'évolution de Marcy l'Étoile avec la création des Verchères. Nous garderons tous un souvenir ému des engagements pour sa commune de cet homme disparu le 28 juin.

TRIBUNE

LISTE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE « ENSEMBLE POUR DEMAIN »

La majorité s'active sur les réalisations du dernier trimestre 2020 : finalisation de l'annexe du restaurant scolaire, réunions de concertation avec les habitants concernés par des projets de voirie, plantation d'arbres, commande d'une sculpture pour l'orme, recrutement de forains supplémentaires pour nos marchés, animations culturelles, ...

En pleine préparation du budget 2021, nous nous projetons sur les actions de l'année prochaine : création de pistes cyclables, doublement de fréquence et extension d'horaires pour la navette GE6, rénovation de la cour d'école maternelle, bilan énergétique des bâtiments communaux, vidéo-protection, lancement des études pour la résidence sénior... Toutefois, la crise sanitaire que nous traversons laisse craindre une crise économique et sociale importante. Dans ce cadre, le plan de relance peut présenter des opportunités pour le financement de certains projets, mais il impose aussi d'être vigilant, concernant une possible évolution des impôts fonciers des entreprises. Notre responsabilité est d'anticiper au mieux ces évolutions, afin de ne pas augmenter les taux des impôts locaux tout en maintenant le niveau d'investissements et de services à leur meilleur niveau. Le prochain budget 2021 saura bien démontrer ce dynamisme.

Bel automne à tous.

LISTE « AGIR POUR L'AVENIR »

Qu'est-ce qu'une commission extra-municipale ? Nous citons un de nos concitoyens : « C'est une commission qui s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative et de concertation avec les habitants. Elle a pour objectif d'associer les citoyens à la vie de la commune, de favoriser le dialogue avec les élus, de faire appel aux compétences de la société civile et plus généralement de faire vivre la démocratie locale en donnant la parole aux citoyens. »

Bonne idée de proposer la création d'une commission extra-municipale concernant l'urbanisme lors du conseil municipal du 10 juillet. Malheureusement, les membres proposés sont 9 membres issus de la liste de la majorité (4 élus/5 non-élus) et un membre élu de l'opposition. Une occasion manquée pour la concertation ! Nous avons voté contre cette proposition en espérant que nos arguments ont été entendus et que d'autres Marcylois pourront intégrer cette commission pour apporter des idées neuves. Débattre est la garantie d'éviter des erreurs d'urbanisme qui se paient pendant des décennies...



Bon plan POUR LES JEUNES

La commune propose d'assurer 80 % du coût de la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), en échange, pour le jeune qui bénéficie de cette aide, de travailler ensuite pour le centre de loisirs.

Donc tout près de chez soi. Malin ! Sachez aussi que Marcy l'Étoile recrute régulièrement des animateurs et animatrices pour les stages et les séjours d'été/hiver, durant les vacances scolaires.



TRAVAILLER PRÈS DE CHEZ VOUS

L'association solidarité emploi peut vous accompagner dans la recherche d'un travail sur Marcy l'Étoile où à proximité, sur le territoire de la communauté de commune des vallons du Lyonnais (CCVL). Les responsables de cette structure sont à votre disposition tous les lundis, de 13h30 à 15h30, à l'antenne située au-dessus de la police municipale, place de la Mairie. Ils peuvent vous accueillir dans les locaux ou par téléphone durant les heures de permanence, au 04 78 87 89 89.

contact



04 78 44 67 42
marcyletoile@solidarite-emplois.com
www.solidarite-emplois.com

FORMATION PREMIERS SECOURS

En matière d'urgence vitale, les premières minutes sont essentielles. La commune a décidé de prendre en charge la formation d'une centaine d'habitants aux gestes de premiers secours (PSC1), assurée par la Croix-Rouge. Le but : connaître la manière d'agir par exemple en cas de malaise, hémorragie, arrêt cardiaque, brûlure, traumatismes articulaires, etc. « Il est important que le plus grand nombre sache avoir les bons réflexes, sans paniquer », observe Josiane Marillier, vice-présidente de la commission sécurité. La formation dure 8 heures, par groupes de 8 ou 10 personnes. Elle est accessible à tous et toutes à partir de l'âge de 18 ans.



contact

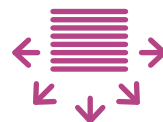
Josiane MARILLIER
Par courrier en mairie ou par mail :
josiane.marillier@hotmail.fr

durée 8h | **à partir de** 18 ans | **8 > 10** personnes

APPORTONS ET RECYCLONS NOS DÉCHETS VERTS

Une collecte de déchets verts est organisée durant toute la saison automnale avec l'ouverture d'un point d'apport sur le parking de l'avenue Bourgelat, à l'entrée de la commune, tous les samedis, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Les prochaines collectes auront lieu les 17, 24 et 31 octobre puis les 7 et 14 novembre. Seuls les déchets verts sont acceptés : tontes de gazon, taille de haie, branchages, feuilles mortes... Le dépôt est gratuit, réservé aux particuliers qui habitent la Métropole. Ces matières pourront ensuite être compostées et recyclées!

ESPRIT D'ÉQUIPE!



L'exemplaire du Com' à Marcy que vous tenez entre vos mains a été distribué dans votre boîte aux lettres par une équipe de retraités de la commune. Cette *dream team* de dix femmes et hommes s'occupe par roulement de diffuser les informations municipales : votre magazine, mais aussi le guide des associations et des dépliants. Quatre membres sont mobilisés à tour de rôle pour assurer cette mission qui s'étale sur deux jours environ. Ces retraités volontaires sont rémunérés. Cette solution, mise en place depuis trois ans, est à la fois nettement moins onéreuse que le recours à une société de distribution privée, plus fiable et beaucoup plus conviviale!

SOYONS BONS VOISINS



Des règles simples permettent de mieux vivre ensemble, en toute harmonie, et dans le respect de tous.

LE SILENCE EST D'OR

Afin de pouvoir tous profiter en paix de la douceur des jours d'automne, respectons ces règles simples : l'utilisation d'engins à moteur (thermiques ou électriques) pour le bricolage ou le jardin n'est possible que dans certaines plages horaires : en semaine de 8h30 à 12 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, et le dimanche de 10 à 12h.

ON NE BRÛLE RIEN DANS SON JARDIN !

Il est strictement interdit de brûler ses déchets verts ainsi que tous les autres détritiques, ménagers ou industriels. Ceci dégage des particules fines, toxiques pour les humains et les animaux, et peut déranger vos voisins (fumée, odeur). Vous encourez également une amende de 450 €.

ON NE DÉBORDE PAS SUR LA ROUTE !

Propriétaires et locataires doivent élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées et qui pourraient gêner la circulation des véhicules et des piétons ou masquer la signalisation routière.

Bon à savoir



MAIRIE

à votre service

HORAIRES

Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h
Mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 17h
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 13h

63 Place de la Mairie
69 280 Marcy l'Étoile
04 78 87 89 89



BIBLIOTHÈQUE

la culture est à vous

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi de 16h à 19h
Mercredi de 10h à 18h30
Jeudi de 14h à 18h30
Vendredi de 14h à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h30
Dimanche de 9h30 à 12h30



LE PROCHAIN NUMÉRO

de Com' à Marcy

JANVIER 2021



ABONNEMENT NEWSLETTER

toujours bien informé!

Être alerté en cas de travaux, informé d'un événement, d'une actualité de la commune, inscrivez-vous à la news sur le site

>>> www.marcyletoile.fr

Directeur de la publication : Loïc Commun, Maire
Comité de rédaction : Isabelle Donzelot, Christophe Marie-Brouilly, Patrice Couvrat, Nacer Sough, Emmanuel Michaux, Yolande Andreani, Catherine Levaillant
Journaliste : Sandrine Boucher
Direction artistique : Mirana Metzger
Crédits photographiques : Laurence Danière, Mairie de Marcy l'Étoile, Jason Goh - Pixabay
Imprimé en 1650 exemplaires